



## Checklist for Well Water Sample Submissions Private Well Owners in 2019 Flood Impacted Areas of Ottawa

**Before** submitting a water sample for bacteriological testing, ensure the following requirements are met to ensure your sample will be processed by the Public Health Ontario laboratory:

- The floodwaters have receded from your property and are not affecting your well.
- The well has been disinfected and the disinfectant has been flushed out.
- The well has been used for at least two days, providing the septic system is ready to use and you do not suspect chemical contamination of your well. Remember, the water should not be used for drinking, cooking, or swallowing or getting into the eyes or mouth until after you have determined that the water is safe to drink.
- The water sample is representative of your drinking water source. i.e. it looks and smells like it normally does prior to the flood and contains no debris
- The water sample was taken within 12 hours before dropping it off for testing.
- The water sample was kept cold or refrigerated from the time collected.
- All sections of the water sample form that came with the bottle has been completed and the form is attached to the water sample.
- The water sample was collected in the water bottle from the well water testing kit.
- The water bottle was filled to the fill-line on the sample bottle.
- The water sample was taken following instructions that came with the bottle.

If you checked off all these boxes then your sample is ready to submit for analysis.

If you did not check all these boxes or have questions you can speak with a Public Health Inspector:

- at a Community Service Centre, or
- by calling a Ottawa Public Health at 613-580-2424 and ask to speak with a Public Health Inspector (press 4 after selecting your language of choice).



## Liste de contrôle pour la soumission d'un échantillon d'eau de puits par les propriétaires de puits privés dans les zones d'Ottawa touchées par les inondations de 2019

**Avant de** soumettre un échantillon d'eau pour l'analyse bactériologique, assurez-vous que les exigences suivantes sont respectées pour que vos échantillons soient traités par le laboratoire de Santé publique Ontario :

- Les eaux se sont retirées de votre propriété et ne touchent pas votre puits.
- Le puits a été désinfecté et il a été bien rincé.
- Le puits est utilisé depuis au moins deux jours, à condition que le système septique soit prêt à l'emploi et que vous ne soupçonniez pas de contamination chimique dans votre puits.  
N'oubliez pas que l'eau ne doit pas être consommée, utilisée pour faire la cuisine ou mise en contact avec les yeux ou la bouche jusqu'à ce que vous ayez déterminé que l'eau est sûre à boire.
- L'échantillon est représentatif de la source de votre eau potable, c'est-à-dire qu'elle a une apparence et une odeur normales comme avant les inondations et elle ne contient pas de débris.
- L'échantillon d'eau a été pris dans les 12 heures avant d'être déposé pour l'analyse.
- L'échantillon d'eau a été conservé au frais ou réfrigéré depuis le moment où il a été recueilli.
- Toutes les sections du formulaire accompagnant le flacon de prélèvement ont été remplies, et le formulaire est joint à l'échantillon d'eau.
- L'échantillon d'eau a été recueilli dans le flacon de prélèvement qui se trouvait dans la trousse d'analyse de l'eau de puits.
- Le flacon a été rempli jusqu'à la ligne de remplissage indiquée sur le flacon.
- L'échantillon d'eau a été recueilli en suivant les instructions fournies avec le flacon.

Si vous avez coché toutes ces cases, alors votre échantillon est prêt à soumettre pour l'analyse.

Si vous n'avez pas coché toutes ces cases ou si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec un inspecteur de la santé publique :

- à un centre de services communautaires ou
- en appelant Santé publique Ottawa au 613-580-2424 et en demandant à parler à un inspecteur de la santé publique (appuyez sur 4 après avoir choisi la langue de votre choix).